

**Province de Québec
Municipalité de la Paroisse de Saint-Damase
Comté Matapédia**

Séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le jeudi 5 octobre 2017 à 19 h 30 au sous-sol du bureau municipal de Saint-Damase situé au 18, avenue du Centenaire.

Sont présents : Madame Marjolaine Dubé D'Astous, conseillère siège # 1
Madame Mélanie Bélanger, conseillère siège # 2 (arrive à 20 h 16)
Monsieur Martin Carrier, conseiller siège # 3
Madame Chantal Gendron, conseillère siège # 4
Madame Johanne Caron, conseillère siège # 5
Monsieur Mario Gendron, conseiller siège # 6

Est absent : Monsieur Jean-Marc Dumont, maire

Constat du quorum, sous la présidence du maire suppléant, Monsieur Martin Carrier. La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Colette D'Astous est également présente et agit à titre de secrétaire.

Ouverture de la séance
Résolution 237-17

Monsieur le maire suppléant Martin Carrier procède à l'ouverture de la séance à 19 h 30 sur proposition de Monsieur Mario Gendron et résolu unanimement.
Il est constaté que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec (article 152, 153 et 156) à tous les membres du conseil présents ou absents à l'ouverture de la séance.

Adoptée

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Lecture de l'ordre du jour, adoption
3. Offre d'emploi pour le poste de directeur général et secrétaire-trésorier
4. Personnalité de l'année et mérite municipal
5. Comité des Naissances
6. Buffet et vin servi lors de la journée municipale
7. Servitude de passage sur le terrain de la CSMM (contrat acquisition de terrain)
8. Levée de la réunion

Lecture de l'ordre du jour, adoption
Résolution 238-17

Il est proposé par Madame Chantal Gendron, appuyé par Madame Marjolaine Dubé D'Astous d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

Offre d'emploi pour le poste de directeur général et secrétaire-trésorier
Résolution 239-17

Une demande d'offre de service à Mallette S.E.N.R.L. visant à procéder au recrutement et à la sélection afin de pourvoir le poste de directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité.

Une offre de service a été reçue pour :

- Démarche préparatoire
- Présélection
- Sélection
- Choix et suivi

Après analyse de l'offre de service soumis, il est proposé par Madame Chantal Gendron, appuyé par Monsieur Mario Gendron et résolu unanimement que la municipalité ne mandate pas la firme Mallette S.E.N.R.L. pour les services d'embauche pour le poste de directeur général et secrétaire-trésorier.

Adoptée

Madame Mélanie Bélanger prend place à 20 h 16

Rémunération, avantages sociaux et comité de sélection
Résolution 240-17

Il est résolu par les membres du conseil municipal que la municipalité prépare et affiche l'offre d'emploi pour l'embauche d'un directeur (trice) général (e) et secrétaire-trésorier (ière) avec l'aide de Monsieur Steve Ouellet dans les journaux locaux, sur Emploi-Québec, sur le site internet de la municipalité et de l'ADMQ

- L'offre d'emploi sera affichée jusqu'au 27 octobre 2017 à 16 h.
- Les curriculums vitae seront acheminés à Monsieur Steve Ouellet
- Une grille d'évaluation sera préparée par Monsieur Steve Ouellet
- Une première sélection des candidatures sera faite par Monsieur Steve Ouellet
- Un comité de sélection sera composé de Monsieur Jean-Marc Dumont, maire, Monsieur Steve Ouellet et deux élus municipaux.
- Le salaire offert est de 36 000 \$ à 40 000 \$ par année
- Le nombre d'heures de travail de bureau et de réunion est fixé à 32 heures/semaine.

Adoptée

Personnalité de l'année et mérite municipal

Résolution 241-17

Il est résolu à l'unanimité que la municipalité remette une plaquette souvenir à la personnalité de l'année et mérite municipal aux personnes choisis par le conseil municipal.

Adoptée

Comité de Naissances

Résolution 242-17

Il est proposé par Madame Marjolaine Dubé D'Astous, appuyé par Monsieur Mario Gendron et résolu unanimement de verser un montant de 100 \$ à chaque enfant né entre le 1^{er} novembre 2016 et le 31 octobre 2017.

Adoptée

Buffet et vin servi lors de la journée municipale

Résolution 243-17

Il est proposé par Madame Chantal Gendron, appuyé par Madame Marjolaine Dubé D'Astous et résolu unanimement que la municipalité offre un buffet et un vin d'honneur lors de la journée municipale qui se tiendra le dimanche 19 novembre 2017 à l'École de St-Damase.

Adoptée

Servitude de passage sur le terrain de la CSMM (contrat acquisition de terrain)

Aucune décision n'a été prise due à un manque d'information.

Levée de la réunion

Résolution 244-17

Il est proposé par Monsieur Mario Gendron de clore la séance à 21 h 10.

Martin Carrier, maire suppléant

Colette D'Astous, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Martin Carrier, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

Martin Carrier, maire suppléant